

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N° 28/2018

12 septembre 2018

Lancement d'une consultation publique relative à un guide concernant les échanges d'informations sur les marchés et les prix

L'Autorité belge de la Concurrence (ABC) est régulièrement interrogée à propos des informations de marché que les associations professionnelles peuvent échanger avec leurs membres ou sur les outils que celles-ci ainsi que certains prestataires de services peuvent mettre à disposition de leurs membres/clients, notamment pour les aider à déterminer leurs prix.

Elle a préparé un projet de guide avec des réponses à un certain nombre de questions qu'elle soumet à une consultation publique.

Le projet de guide est disponible sur notre site internet : <https://www.abc-bma.be/fr/propos-de-nous/publications/consultation-publique-guide-echanges-dinformations>

Nous invitons toutes les personnes intéressées à communiquer leurs observations avant le 15 novembre 2018 à pres@bma-abc.be.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à prendre contact avec :

Prof. em. dr. Jacques Steenbergen
Président
Tel. +32 (2) 277 73 74
Courriel : jacques.steenbergen@bma-abc.be
Site internet : www.concurrence.be

L'Autorité belge de la Concurrence (ABC) est une autorité administrative indépendante qui contribue à la définition et à la mise en œuvre d'une politique de concurrence en Belgique. Concrètement, l'ABC poursuit les pratiques anticoncurrentielles, telles que les cartels et les abus de position dominante, et contrôle les principales opérations de concentration et de fusion. L'ABC coopère avec les autorités de concurrence des États membres de l'Union européenne et la Commission européenne à l'intérieur du réseau européen de la concurrence (REC).